

stationnée dans les ports, n'ont pas pris les marques de deuil jusqu'ici prescrites par les règlements.

A Brest, assure-t-on, les vaisseaux avaient déjà mis leurs vergues en pantenne et abaissé leurs pavillons, lorsqu'il a fallu, sur un télégramme de votre Cabinet, suspendre la manœuvre.

La Chambre était en vacances depuis quelques heures. C'est sans doute pour attendre son éloignement que vous avez ainsi différé votre décision jusqu'à la dernière minute.

Vous avez pensé qu'en dépit des sentiments anti-chrétiens d'une partie de ses membres, elle eût refusé d'approuver la brusque rupture d'une coutume établie depuis si longtemps et que jusqu'ici tous vos prédécesseurs, sans exception, avaient respectée.

L'opinion publique appréciera, comme il convient, cette méthode du gouvernement.

Quant à moi, ayant l'honneur de compter parmi les représentants de nos populations maritimes que cette mesure blessera, n'en doutez pas, jusqu'au fond du cœur, j'ai le devoir de vous exprimer, en leur nom, les sentiments d'indignation que je ne puis porter à la tribune.

L'habitude de commémorer, sur les bâtiments de la flotte, dans une émouvante démonstration, le plus auguste des souvenirs chrétiens, ne pouvait porter ombrage à personne, si ce n'est à ceux que leurs passions sectaires animent contre toutes les manifestations de la foi catholique. C'est à eux que vous avez obéi. La Franc-Maçonnerie satisfaite vous donnera ses éloges, Vous les avez mérités.

Mais la France chrétienne sera douloureusement émue, et, avec elle, tous ceux qui chez nous—ils sont nombreux—gardent encore, alors même qu'ils n'en observent pas tous les préceptes, un sentiment de respect pour la vieille religion de nos pères.

Les populations qui donnent leurs fils à la patrie, pour le rude métier de la mer, ressentiront plus vivement que les autres l'injure faite aux croyances dont elles conservent, dans leur immense majorité, le culte profond.

Elles savent en effet que, pour les marins livrés au péril des lointaines navigations, la foi est le soutien des âmes et le lien qui les unit à la patrie absente.

Au récit du suprême attentat qui apprend à leurs enfants le mépris où la tiennent ceux qui les gouvernent, les mères, en plus d'un foyer, verseront des larmes.

La discipline militaire ne permettra pas aux officiers de la marine nationale de vous faire entendre la plainte de leur conscience offensée.

Mais je suis assuré que le plus grand nombre d'entre eux approuvera ma protestation.

Ils connaissent trop bien le prix qu'ont, dans leur dure profession, les hautes leçons de sacrifice tombées de la Croix, pour ne pas être profondément attristés de les voir méconnues par celui que les hasards de la politique ont placé à leur tête.

On dit que, dans les ports, tandis que les bâtiments de la flotte gardaient la tenue de chaque jour, les navires de commerce,